

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/05/23/2018031226/justel>

Dossier numéro : 2018-05-23/13

Titre

23 MAI 2018. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant la liste des implantations des établissements d'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2017-2018 en application de l'article 2, 1°, du décret du 28 avril 2004 relatif à la différenciation du financement des établissements d'enseignement fondamental et secondaire

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 19-12-2018 inclus.

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 21-06-2018 page : 51024

Entrée en vigueur : 01-09-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ACF 2018-11-28/16, art. 2, 002; En vigueur : 01-09-2018>